

2.02/05

UDC-DELEMONT

QUESTION ECRITE

DES PRESTATIONS A LA BAISSSE

Voici quelques années déjà, une taxe sur les ordures a été introduite en ville de Delémont.

Depuis cette année-ci, le ramassage du "pet" n'est plus de mise. Dès lors, nous constatons que si les prestations diminuent, les charges tant pour les particuliers que pour les entreprises restent stables.

Dans ce contexte, il n'est pas exclu que dans les années à venir d'autres prestations pourraient passer à la trappe (ramassage du verre, de l'aluminium.....)

Si tel devait être le cas, nous demandons dès à présent au Conseil communal s'il envisage dans ce cas de figure une adaptation de la taxe mais à la baisse cette fois-ci?

Delémont, le ~~31 janvier 2005~~

28 FEV. 2005

Le responsable.

Ph. Rottet



